

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUILLET 2014

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; JM. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; J. PLEINET ; A. FERRIER ; B. RUNDLER ; D. FAQUIN ; S. BENSADI ; F. ROBIN ; JP GARDE ; E. CHAHBAZIAN ; Y. MAGNIN ; C. CROZET ; B. TEYSSOT ; T. SERRADURA ; N. VASSALO ; F. JEUNOT.

Absents excusés : M. ASTIER ; F. BOUVET ; H. MARTINEZ ; F. MERLE ; H. CHAMBON ; F. MICHEL DIT BARON ; P. ZANI (arrivé à 20h30).

Procurations : H. MARTINEZ à F. JEUNOT.

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents	23			Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement d'achat initié par le SDED, pour l'achat du gaz, suite à la déréglementation du marché et à la suppression des tarifs normés.
2 - Personnel : recrutement d'agents vacataires	17		6	Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a procédé au recrutement, le cas échéant, de vacataires, afin de pouvoir assurer les activités mises en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires.
3 - Personnel : suppressions et créations de postes	23			4 postes titulaires sont modifiés de la manière suivante : 1 poste d'adjoint administratif de 20h passe à 35h/semaine 1 poste d'adjoint administratif de 20h passe à 25 h/semaine 1 poste d'adjoint du patrimoine de 20h passe à 26.75h/semaine 1 poste d'ASTEM de 18h passe à 27h/semaine.
4 - Personnel : créations de postes	23			Le Conseil Municipal approuve la création de 4 postes d'adjoint technique qui seront affectés à l'entretien des locaux des écoles maternelles, afin de compenser les volumes horaires des ASTEM qui ont été transférés sur l'animation des temps d'activités périscolaires.
5 - Personnel : création de poste - animatrice Relais Assistantes Maternelles	24			Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'animatrice Relais d'Assistantes Maternelles, afin de palier à la fin de la mise à disposition du personnel du CCAS de Bourg lès Valence à compter du 01 janvier 2015.

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
6 - Affaires culturelles : subvention à l'association « Mains Créatives »	17		6	Mme BENSADI s'est retiré pendant le vote. Le Conseil Municipal accorde une subvention d'aide au démarrage de l'association d'un montant de 400 €.
7 - Affaires culturelles : Convention association VOLUBILIS PLUS - Saison Culturelle 2014-2015	24			Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association VOLUBILIS PLUS, qui va assurer 7 spectacles de la saison culturelle 2014/2015
8 - Amendes de police 2014	24			Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention de 3 250 € au titre des amendes de police, pour financer notamment des travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Affaires diverses

Monsieur BARD fait état des D.I.A réceptionnées à ce jour. Aucune préemption n'est actée.

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochains Conseils Municipaux :
11 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2014.

Madame VOIGNIER, Adjointe à la Culture, rappelle la programmation culturelle 2014/2015, à savoir :

Ouverture de la saison : le 26 septembre 2014 - Théâtre relatif à un témoignage sur « TCHERNOBYL » + Rencontre/débat avec Michèle RIVASI

Poursuite du partenariat avec Ville d'arts et d'histoire : Programmation de visites patrimoniales sur la Commune

Poursuite du partenariat avec FOL'IMAGE, qui proposera des projections de films, une projection jeune public et deux expositions (MJC et Bibliothèque)

Poursuite du partenariat avec la F.O.L, pour la programmation jeune public. 4 spectacles de programmés (Marionnettes, Jongleurs, Chansons et danses)

Poursuite du partenariat avec l'association VOLUBILIS PLUS, pour la programmation tous publics. 7 spectacles sont programmés.

Madame VOIGNIER rappelle le forum des associations le 6 septembre prochain à l'Espace Liberté.

Monsieur ROYANNEZ fait état de l'avancement des travaux. Le chantier de la cour de l'école maternelle a bien commencé. La semaine prochaine, le goudron devrait être mis en place. Des travaux seront également réalisés sur une partie de la rue Saint-Apollinaire pour régler un problème d'écoulement des eaux pluviales.

Madame TEYSSOT interroge Monsieur le Maire, sur les mesures que la Municipalité envisage de prendre pour préserver ses marges de manœuvre au regard d'une part des baisses de dotation de l'Etat et de l'augmentation inhérente des charges. Elle souhaite également connaître de manière plus large, la politique financière de la Commune sur le mandat à venir et si les taux d'imposition sont susceptibles d'évoluer durant les 6 prochaines années.

Monsieur BARD, adjoint à l'Urbanisme, rappelle que ces questions sont à développer lors du Débat d'Orientations Budgétaires et ne peuvent trouver réponses dans l'immédiat.

Monsieur le Maire, précise toutefois, dans l'attente du débat d'orientations budgétaires, que les deux gros projets du mandat, sont ceux annoncés pendant la campagne électorale, à savoir la construction d'un nouveau restaurant scolaire - réaménagement de l'école maternelle BLANC et la construction d'une nouvelle bibliothèque.

Il précise également que les travaux d'investissement relatifs à l'entretien de notre patrimoine et de nos infrastructures seront également maintenus, avec si nécessaire, des échelonnements dans le temps, adaptés en fonction de nos capacités financières.

Monsieur Valla, Adjoint aux finances, souligne que les résultats du Compte Administratif 2013, permettent à la Commune d'envisager sereinement le mandat et de porter la réalisation des deux équipements à construire.

Il porte également à la connaissance des élus, que le désendettement de la Commune, permettra pour partie d'absorber le désengagement financier de l'Etat.

La séance est levée à 21h30.